



**REF. DOSSIER** TER-ART-2019-36046-CAS-143732-Q0D2R7

**INTERLOCUTEUR** Sandrine ESTARELLAS

**TÉLÉPHONE** 02.40.67.39.02

**MAIL** Rte-cdi-nts-scet@rte-france.com

**OBJET** PA - SCOT - PAYS DE LA CHÂTRE-EN-BERRY

A LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, le 20 DEC. 2019

## BORDEREAU D'ENVOI

*Nous vous transmettons, ci-joint le(s) document(s) suivant(s) :*

*Copie du courrier de réponse de RTE aux services de l'Etat.*

Le Service Concertation Environnement Tiers

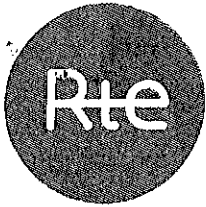
### Destinataire

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA  
CHÂTRE EN BERRY**

**15 RUE D'OLMOR**

**36400 LA CHÂTRE**

100



VOS REF.

NOS REF.

REF. DOSSIER TER-ART-2019-36046-CAS-143732-Q0D2R7

INTERLOCUTEUR Sandrine ESTARELLAS

TÉLÉPHONE 02.40.67.39.02

MAIL Rte-cdi-nts-scet@rte-france.com

FAX 0811 101 129

OBJET PA - SCoT - PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, le 20 DEC. 2019

DDT DE L'INDRE

CS60616

CITE ADMINISTRATIVE

BOULEVARD GEORGE SAND

36020 CHÂTEAUX CEDEX

A l'attention de :

Mme Carole HAI

Monsieur le Préfet,

Nous faisons suite à votre courriel reçu le 29/11/2019, par lequel vous nous sollicitez, pour avis, pour le Projet d'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de La Châtre en Berry.

Vous trouverez ci-joint la note d'Enjeux « Qui sommes-nous ? »

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme sont implantés plusieurs ouvrages de transport d'énergie électrique dont la liste se trouve annexée à la présente.

Nous vous informons également que le tracé de nos ouvrages en exploitation et déclarés d'utilité publique est disponible au format SIG sur le site de l'Open Data Energies Réseaux (<https://opendata.reseaux-energies.fr/explore/?q=inspire&sort=modified>) et en y faisant une recherche sur « INSPIRE ».

Il conviendrait de mentionner l'existence de ces ouvrages existants dans le projet de SCOT que vous nous avez adressé, et de reporter leurs tracés dans les documents graphiques.

### Remarques sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

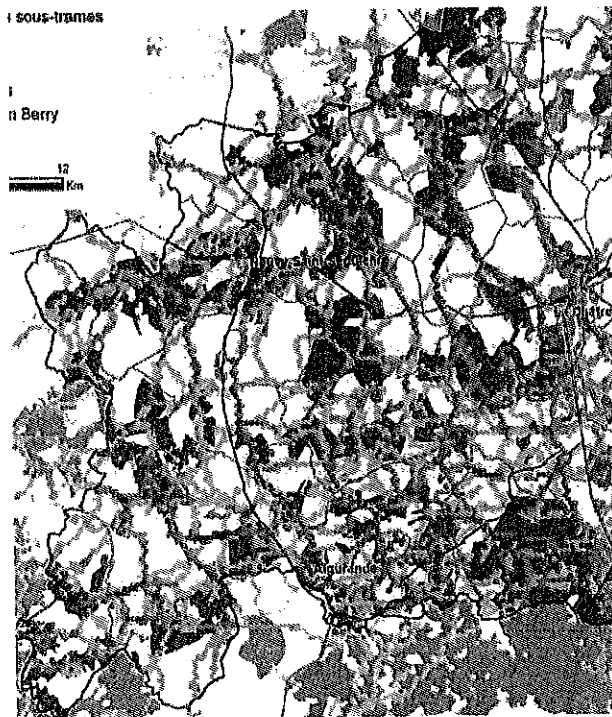


## 1 – Inclure les emprises des ouvrages RTE comme corridors et continuités écologiques.

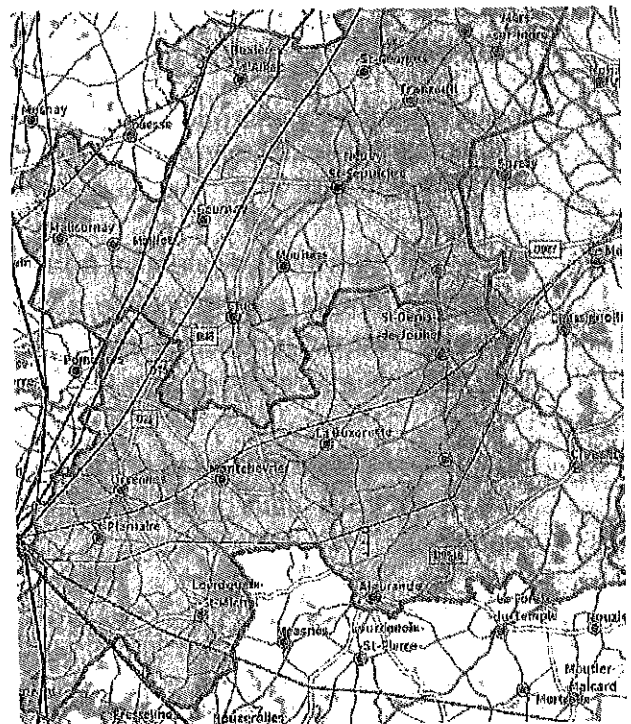
Les couloirs des lignes électriques forment des zones propices au développement de la biodiversité et peuvent contribuer ainsi à l'établissement de la trame verte.

À l'objectif 2 : Valoriser la trame verte et bleue (Cf. Axe 3 Conforter l'armature urbaine du territoire : entre renouvellement des centres-bourgs et respect du cadre de vie), nous vous sollicitons d'inclure les emprises des ouvrages RTE comme corridors et continuités écologiques pour les prescriptions énoncées en page 50, à savoir : Protéger les réservoirs de biodiversité, Assurer la fonctionnalité des corridors écologiques.

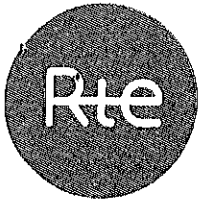
De la façade ouest jusqu'au centre du territoire, sont implantés plusieurs ouvrages RTE. Nous réaffirmons leurs présences et leurs rôles dans la préservation du patrimoine paysager et de la faune (Cf. Extrait de la revue Terre Sauvage septembre 2015 – numéro spécial Corridors écologiques « Migrations préservons la mobilité des espèces »).



Source : Carte trame verte et bleue du DOO



Source : Cartographie RTE



En application de l'article L.151-43 du Code de l'urbanisme, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre le dossier complet du projet d'arrêt du SCoT afin d'être en mesure d'émettre un avis sur la prise en compte de ces remarques.

De préférence, nous souhaiterions recevoir le nouveau dossier du projet d'arrêt du SCoT via un lien de téléchargement.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que RTE sollicite à être consulté sur toute demande de permis de construire, lotir ou certificat d'urbanisme, afin de vérifier la compatibilité des projets de construction avec nos ouvrages par référence aux règles de l'Arrêté Interministériel du 17 mai 2001. Le service en charge sur le territoire de la Communauté des communes des Portes de Sologne est :

**RTE - GMR SOLOGNE**  
**21 rue Pierre et Marie Curie**  
**45140 INGRE**  
**Standard : 02 38 71 43 16**  
**Fax : 02 38 71 43 99**

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur Adjoint,  
Centre Développement Ingénierie Nantes,

David PIVOT



## Liste des servitudes i4 sur le territoire du Pays de La Châtre en Berry

---

*Communauté des communes de la Châtre et Sainte-Sévère*

---

### **Chassignolles**

LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-CHAUME (LA)  
LIAISON 90kV N0 1 CHAUME (LA)-EGUZON

### **Le Magny**

LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-CHAUME (LA)  
LIAISON 90kV N0 1 CHAUME (LA)-EGUZON

### **Lignerolles**

LIAISON 400kV N0 1 BREUIL (LE)-MARMAGNE

### **Montgivray**

LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-CHAUME (LA)  
LIAISON 90kV N0 1 CHAUME (LA)-EGUZON

---

*Communauté des communes de la Marche Berrichonne*

---

### **Aigurande**

LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-CHAUME (LA)  
LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-EGUZON

### **Crozon-sur-Vauvre**

LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-CHAUME (LA)

### **La Buxerette**

LIAISON 90kV N0 1 CHAUME (LA)-EGUZON

### **Lourdoueix-Saint-Michel**

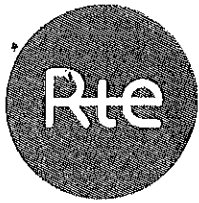
LIAISON 225kV N0 1 AUBUSSON-EGUZON  
LIAISON 225kV N0 1 EGUZON-MONTLUCON

### **Montchevrier**

LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-EGUZON  
LIAISON 90kV N0 1 CHAUME (LA)-EGUZON

### **Orsennes**

LIAISON 225kV N0 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 225kV N0 1 EGUZON-MONTLUCON  
LIAISON 225kV N0 1 EGUZON-MOUSSÉAUX  
LIAISON 400kV N0 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 90kV N0 1 AIGURANDE-EGUZON  
LIAISON 90kV N0 1 CHAUME (LA)-EGUZON



### **Saint-Denis-de-Jouhet**

LIAISON 90kV NO 1 CHAUME (LA)-EGUZON

### **Saint-Plantaire**

LIAISON 225kV NO 1 AUBUSSON-EGUZON  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MAUREIX (LE)  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MONTLUCON  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-STE-FEYRE  
LIAISON 225kV NO 3 EGUZON-MOLE (LA)  
LIAISON 400kV NO 1 EGUZON - VERGER  
LIAISON 400kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 400kV NO 1 EGUZON-RUEYRES  
LIAISON 90kV NO 1 AIGURANDE-EGUZON  
LIAISON 90kV NO 1 CHAUME (LA)-EGUZON

---

*Communauté des communes du Val de Bouzanne*

---

### **Buxières-d'Aillac**

LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MOUSSEAUX  
LIAISON 400kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 90kV NO 1 EGUZON-JEU-LES-BOIS  
LIAISON 90kV NO 1 JEU-LES-BOIS-MADRON (LE)-ST-MARCEL

### **Cluis**

LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 400kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE

### **Gournay**

LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MOUSSEAUX  
LIAISON 400kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE

### **Lys-Saint-Georges**

LIAISON 400kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE

### **Maillet**

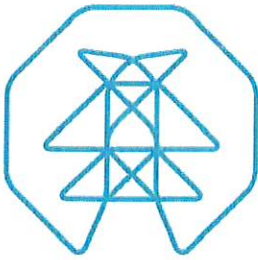
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-MOUSSEAUX  
LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-TERRES-NOIRES (RFF A VILLEFRANCHE SUR CHER)  
LIAISON 90kV NO 1 EGUZON-JEU-LES-BOIS  
LIAISON 90kV NO 1 JEU-LES-BOIS-MADRON (LE)-ST-MARCEL

### **Malicornay**

LIAISON 225kV NO 1 EGUZON-TERRES-NOIRES (RFF A VILLEFRANCHE SUR CHER)  
LIAISON 400kV NO 1 EGUZON - VERGER  
LIAISON 90kV NO 1 EGUZON-JEU-LES-BOIS  
LIAISON 90kV NO 1 JEU-LES-BOIS-MADRON (LE)-ST-MARCEL

### **Neuvy-Saint-Sépulchre**

LIAISON 400kV NO 1 EGUZON-MARMAGNE

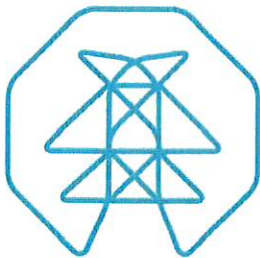


## Qui sommes-nous ?

La société RTE Réseau de transport d'électricité est le gestionnaire du Réseau Public de Transport d'électricité (RPT) conformément aux dispositions des articles L. 111-40 et suivants et L 321-1 et suivants du code de l'énergie. Au cœur du système électrique, RTE a la charge de l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité. 24 h/24 et 7 j/7, nous jouons un rôle clé pour aiguiller les flux d'électricité et optimiser le fonctionnement du système électrique pour nos clients et la collectivité. Nous acheminons l'électricité en tout point du territoire, depuis ses lieux de production jusqu'aux sites industriels qui sont directement raccordés à notre réseau et jusqu'aux réseaux de distribution qui font le lien avec les consommateurs finaux.

Nous agissons pour le bénéfice de nos clients – les producteurs et les distributeurs d'électricité, les industriels et les négociants – et de la collectivité, en proposant des solutions qui participent à la maîtrise des coûts du système électrique et qui préservent ainsi l'activité économique.

Nous innovons et nous investissons dans la durée pour bâtir le réseau de transport d'électricité au service de l'économie et de l'énergie de demain. Interconnectés avec nos voisins européens, nous favorisons la transition énergétique en accueillant les énergies renouvelables et en optimisant leur contribution grâce à l'étendue du maillage de notre réseau, du local à l'europpéen. Ce maillage et les solutions innovantes que nous développons permettent un pilotage souple, réactif et efficace, au service d'une consommation maîtrisée. Son bon fonctionnement constitue un élément important d'attractivité économique et un réel atout pour nos territoires dans la concurrence internationale.



## Notre infrastructure

Avec près de 105 660 km de lignes, le réseau RTE est le plus grand d'Europe. 46,3% des lignes à très haute tension (400 000 et 225 000 volts) transportent l'électricité sur de grandes distances et jusqu'aux 50 liaisons transfrontalières avec les pays voisins. Le réseau public de transport est une infrastructure qui évolue, pour accompagner le développement du territoire et s'adapter à l'évolution du paysage électrique.

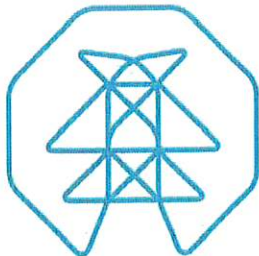
Pylônes, postes de transformation et lignes électriques et leurs abords font l'objet d'une surveillance et d'une maintenance régulière (entretien de la végétation, mise en peinture de pylônes, changement de composants...). Il est donc nécessaire de garantir l'accès aux





Le réseau  
de transport  
d'électricité

ouvrages et d'assurer la sécurité, tant pour les interventions sur le réseau que pour les tiers riverains des installations.



La bonne prise en compte du réseau de transport d'électricité dans les documents d'urbanisme, c'est :

**I**dentifier les ouvrages du réseau d'énergie électrique à haute et très haute tension dans les documents d'urbanisme ;

**P**ermettre la conciliation des enjeux spécifiques de cohabitation entre les lignes électriques et l'usage des sols au sein des couloirs de lignes ;

**C**ontribuer à la transition énergétique par le raccordement de nouveaux sites de production et le transport d'énergie renouvelable et à la sûreté électrique ;

**F**aciliter la réalisation de notre mission de service public.